



LBM du Centre
Hospitalier R. Bisson
4, rue Roger Aini
CS 97223
14107 LISIEUX
Cedex

Protocole de prélèvement des hémocultures en prélèvement unique (chez l'adulte)

Ref : HC2-MO007
Version : 05
Applicable le : 27-09-2021



1. Objet :

Ce mode opératoire décrit la réalisation des hémocultures, examens permettant de faire le diagnostic des bactériémies et fongémies.

Le prélèvement unique consiste à prélever en même temps 4 à 6 flacons soit un volume total de 40 à 60 ml (le volume optimal par flacon étant de 10 ml).

Toute fièvre d'origine indéterminée, surtout si elle est accompagnée de signes cliniques évocateurs d'infection, doit faire pratiquer des hémocultures.

Intérêts du prélèvement unique :

Pour le patient :

- 1 seule ponction au lieu de 2 ou 3.

Pour les soignants :

- Gain de temps appréciable.
- Minorer le risque d'AES.

Pour tout le monde :

- Améliorer le diagnostic des bactériémies.
- Diminuer le nombre d'hémocultures contaminées.
- Diminuer le délai de mise en route de l'antibiothérapie.

Terminologie :

Une paire de flacons = un flacon aérobie et un flacon anaérobie

Une hémoculture = ensemble des flacons prélevés au même moment, par la même ponction veineuse.

La désinfection est une étape essentielle au prélèvement des hémocultures, elle évite une contamination par les bactéries de la flore cutanée qui pourrait masquer une réelle bactériémie.

Le prélèvement sur cathéter (source de contamination) doit être banni.

Deux exceptions :

- Le prélèvement au moment de la pose d'un cathéter court, avant toute autre manipulation et à condition que la préparation cutanée ait bien été faite.
- Le diagnostic d'une infection de cathéter central, de chambre implantable ou de Picc Line

2. Domaine d'application et responsabilités :

Ce document s'applique à tous les services du Centre Hospitalier de Lisieux et de Pont L'Evêque.

Professionnels concernés :

Toutes personnes autorisées à prélever des hémocultures.

Le biologiste responsable du laboratoire et par délégation les biologistes du laboratoire sont responsables de l'application du protocole.



LBM du Centre
Hospitalier R. Bisson
4, rue Roger Aini
CS 97223
14107 LISIEUX
Cedex

Protocole de prélèvement des hémocultures en prélèvement unique (chez l'adulte)

Ref : HC2-MO007
Version : 05
Applicable le : 27-09-2021



3. Documents associés

Documents de référence :

- REMIC (référentiel en microbiologie médicale) version 2018 Chapitre 14 p137
- Species-driven interpretation guidelines in case of a single-sampling strategy for blood culture. D. Leyssene . [Eur J Clin Microbiol Infect Dis](#). 2011 Dec;30(12):1537-41
- Antisepsie de la peau saine avant un geste invasif chez l'adulte, recommandations, SF2H, Mai 2016

Documents du laboratoire :

[HC2-ENR014 Poster prélèvement hémocultures](#)

Documents de l'établissement :

MO/DS/CCI-01/ version en vigueur : Utilisation et surveillance des chambres à cathéter implantable

Abréviations utilisées :

DASRI : déchets d'activité de soins à risques infectieux

DAOM : déchets assimilés aux ordures ménagères

4. Déroulement de l'activité

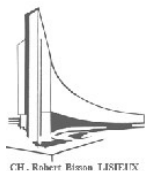
4.1. Préparation du patient :

Informez le patient. Vérifiez son identité selon la procédure institutionnelle.

Installez le patient et déposez une protection à usage unique sous le bras ponctionné.

4.2. Préparation du matériel :

- solution hydro-alcoolique
- container à aiguilles
- flacons d'hémocultures : 2 à 3 aérobies (bouchons verts) et 2 à 3 anaérobies (bouchons oranges).
- étiquettes d'identification patient
- gants non stériles
- compresses stériles
- alcool 70 %
- antiseptique savon
- eau stérile ou NaCl 0,9%
- chlorhexidine alcoolique 2%
- dispositif de prélèvement à ailettes sécurisé



LBM du Centre
Hospitalier R. Bisson
4, rue Roger Aini
CS 97223
14107 LISIEUX
Cedex

Protocole de prélèvement des hémocultures en prélèvement unique (chez l'adulte)

Ref : HC2-MO007
Version : 05
Applicable le : 27-09-2021



- corps de pompe à usage unique
- Garrot désinfecté
- Sacs poubelles DASRI et DAOM

La porte de la chambre doit être fermée. Le port de masque est recommandé.

4.3. Désinfection en 4 temps :

Vérifier la date de péremption et l'absence d'une coloration jaune du fond du flacon.
Se frictionner les mains avec la solution hydro-alcoolique.
Monter le dispositif de prélèvement (ailettes + corps de pompe)
Préparer les compresses stériles pour la détersion du point de ponction.
Oter les bouchons des flacons et verser quelques gouttes d'alcool 70% sur le septum des flacons.
Mettre un garrot propre et désinfecté. Repérer la veine et desserrer le garrot.



4.3.1 Peau saine visuellement propre, désinfection en 2 temps :

Antisepsie à l'aide de compresses stériles imbibées de Chlorhexidine alcoolique à 2% en effectuant le mouvement de l'escargot.
Séchage spontané.
Nouvelle antisepsie à l'aide de compresses stériles imbibées de Chlorhexidine alcoolique à 2% en effectuant le mouvement de l'escargot.
Laisser sécher spontanément.
Ne plus palper la veine (sinon repasser une compresse de Chlorhexidine alcoolique 2%).
Absorber l'excès d'antiseptique alcoolique sur le septum des flacons avec des compresses stériles

4.3.2 Peau saine visuellement souillée, désinfection en 4 temps :

Soit :

- | | | |
|---|-----------|--|
| - Détersion au savon antiseptique | | - détersion au savon doux |
| - Rinçage à l'eau stérile ou au NaCl 0,9% | ou | - rinçage à l'eau |
| - Séchage avec des compresses stériles | | - séchage avec compresses non stériles |

Puis :

Antisepsie à l'aide de compresses stériles imbibées de Chlorhexidine alcoolique à 2% en effectuant le mouvement de l'escargot .
Séchage spontané.
Nouvel antisepsie à l'aide de compresses stériles imbibées de Chlorhexidine alcoolique à 2% en effectuant le mouvement de l'escargot.
Laisser sécher spontanément.
Ne plus palper la veine (sinon repasser une compresse de Chlorhexidine alcoolique à 2%).
Absorber l'excès d'antiseptique alcoolique sur le septum des flacons avec des compresses stériles.

4.4. Prélèvement :

Effectuer une hygiène des mains à l'aide d'une solution hydro-alcoolique.



LBM du Centre
Hospitalier R. Bisson
4, rue Roger Aini
CS 97223
14107 LISIEUX
Cedex

**Protocole de prélèvement des
hémocultures en prélèvement
unique (chez l'adulte)**

Ref : HC2-MO007
Version : 05
Applicable le : 27-09-2021



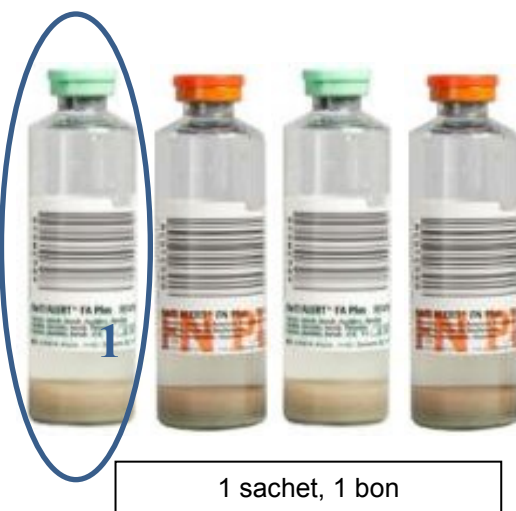
Mettre les gants, resserrer le garrot et réaliser la ponction veineuse sans repalper la veine (Sinon repasser une compresse de Chlorhexidine alcoolique 2 %).

Remplir les flacons d'hémocultures jusqu'au repère visuel. (10 ml)



10 ml

Commencer impérativement par un flacon aérobique pour chasser l'O₂ présent dans la tubulure.
Poursuivre par 3 autres flacons (l'ordre n'est pas important).



1 sachet, 1 bon

Retirer l'aiguille et comprimer le point de ponction pour éviter un hématome ou poursuivre le prélèvement avec les autres tubes si besoin en respectant l'ordre de prélèvement.

Identifier les flacons avec les étiquettes d'identification du patient.

Numérotez le 1^{er} flacon prélevé.

Coller les étiquettes code barre des flacons d'hémocultures sur le bon.

Mettre les 4 flacons dans un sachet accompagnés du bon de demande. (4 flacons au maximum par sachet).

Les hémocultures doivent être conservées à température ambiante et acheminées le plus rapidement possible au laboratoire.



LBM du Centre
Hospitalier R. Bisson
4, rue Roger Aini
CS 97223
14107 LISIEUX
Cedex

**Protocole de prélèvement des
hémocultures en prélèvement
unique (chez l'adulte)**

Ref : HC2-MO007
Version : 05
Applicable le : 27-09-2021



Recommandations importantes :

- 4 flacons bien remplis de 10 ml (soit 40 ml au total) suffisent pour avoir une bonne sensibilité. Si un ou plusieurs flacons ne sont pas bien remplis, il est possible de rajouter un ou deux flacons (1 aérobique et éventuellement 1 anaérobique) soit un total de 6 flacons.
- Ne jamais dépasser 10 ml par flacon (risque de faux positif)
- Bien indiquer la date et l'heure de prélèvement, le nom du préleveur, le nom du prescripteur sur le bon. En cas de traitement antibiotique, indiquer le nom et la posologie de l'antibiotique.
- Bien noter le 1^{er} flacon prélevé (important pour différencier les contaminations).

Cas particulier des suspicions d'infections sur dispositifs implantables :

▪ Cathéters centraux, PICC Line, chambre implantable :

Réaliser des hémocultures différentielles :

Prélever une paire de flacons sur le dispositif implantable en respectant les règles d'asepsie stricte. (Voir protocole MO/DS/CCI-01/version en vigueur dans classeur vert).

Puis prélever une paire de flacons en périphérie par ponction veineuse sans dépasser un délai de 10 minutes entre les 2 prélèvements.

▪ Cas des cathéters périphériques :

Devant toute suspicion d'infection liée à un cathéter périphérique, il n'est pas recommandé de prélever d'hémocultures sur le cathéter incriminé. Le cathéter doit être retiré et envoyé au laboratoire pour analyse bactériologique si prescription médicale.

▪ En cas de suspicion d'endocardites : le protocole de ponction multiple (3 paires sur 24h, espacées d'au moins 1h) peut être maintenu en l'absence d'études suffisantes. Bien le noter sur le bon de demande.

5. Classement et archivage

Documents introduits par le mode opératoire :

- Bons de demande ou ordonnances

Les règles de classement et d'archivage sont décrites dans la procédure [HH2-PR002 Gestion des enregistrements et archivage](#).